



projection

RÉSEAU DE PROFESSIONNELS JUNIORS

EAU – ASSAINISSEMENT – DÉCHETS – VILLES EN DÉVELOPPEMENT

# news- letter

N°2 – Juin, juillet, Août 09

EDITO



## "La pertinence en toute impertinence "

Le réseau Projection, c'est avant tout un état d'esprit. Un état d'esprit auquel on adhère, une envie d'échanger et de débattre dans le respect de la différence, de s'engager et de le faire collectivement. Entre professionnels. Entre jeunes professionnels.

C'est pourquoi ce trimestre Projection se dote d'un nouveau slogan : la pertinence en toute impertinence. Nous, jeunes professionnels de l'eau potable, de l'assainissement et de la gestion des déchets dans les villes des Pays en Développement (PED), sur ce sujet, nous avons des choses à dire, des choses **pertinentes** et nous aimons aussi nous poser des questions, des questions qui gênent parfois, des questions qui peuvent être **impertinentes**, mais qui n'en demeurent pas moins de bonnes questions...

Ce trimestre, en mars, nous avons eu la chance de pouvoir emmener avec nous des jeunes professionnels du Nord et du Sud **au Forum Mondial de l'Eau à Istanbul** pour se poser ensemble toutes formes de questions, pour les partager avec des spécialistes et entre nous. André, Yacouba, Jean-Hugues, Julien, Béatrice et Célia ont ainsi participé au Forum au nom du réseau Projection et ont défendu haut et fort le réseau, ses idées et son utilité. Bien d'autres, plus nombreux qu'à Mexico, étaient présents ... Ce qui est très encourageant pour nous JP et pour la prise en compte de nos idées !

Cet évènement international a permis aux jeunes que nous sommes d'échanger et de se sentir partie prenante de la mobilisation mondiale sur les problématiques d'eau potable et d'assainissement liquide.

De plus, nos idées y ont trouvé de l'écho, en particulier au travers des interventions de nos collègues africains que nous avons réussi à faire venir : Yacouba a été applaudi pour son intervention originale, juste et concrète au nom de Projection lors d'un side event officiel sur le stand de l'espace France ; et André a été sollicité pour évoquer son expérience ivoirienne et l'a fait avec brio !

Dans cette newsletter, nous vous invitons à retrouver certains témoignages de quelques participants au Forum. Nous vous proposons notamment de nous arrêter ensemble quelques instants sur le **droit à l'eau**, ce concept encore mal compris qui bien qu'ayant fait son chemin depuis Mexico n'apparaît pas dans la déclaration ministérielle d'Istanbul. Nous nous pencherons également sur une vision sociologique des enjeux de **l'assainissement liquide**.

Et surtout nous vous invitons à réagir : Donnez nous votre avis sur ces articles, sur le site, par mail, écrivez-nous, posez vos questions, même les plus impertinentes, nous vous attendons !

### SOMMAIRE:

- Le droit à l'eau p.2-3
- Le Forum Mondial de l'Eau vu par des jeunes professionnels p.4-6
- Interview de la sociologue Jocelyne Durany p.7-9
- Actualités & infos pratiques p. 10-12



DEPUIS LEUR CRÉATION EN 1997, LES FORUMS MONDIAUX DE L'EAU PERMETTENT DE SAISIR « L'AIR DU TEMPS » DES DÉBATS RELATIFS À LA GESTION DE L'EAU. ÉMERGEANT SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE NOTAMMENT DEPUIS 2002 VIA L'ADOPTION DU COMMENTAIRE GÉNÉRAL N°15 PAR LES NATIONS UNIES, LE DROIT À L'EAU SOULÈVE DEPUIS DE VIFS DÉBATS TANT DANS LE MILIEU OPÉRATIONNEL QU'ACADÉMIQUE. AU LENDEMAIN DU 5<sup>ÈME</sup> FORUM MONDIAL DE L'EAU, CET ARTICLE SE PROPOSE D'ANALYSER LA MANIÈRE DONT LE DROIT À L'EAU A ÉTÉ CONSIDÉRÉ ET D'IDENTIFIER LES DÉFIS QUI RESTENT POSÉS.

## Le droit à l'eau

### Un intérêt grandissant pour le droit à l'eau...

Le droit à l'eau a été discuté la première fois lors du Forum Mondial de l'Eau à Mexico en 2006 : trois sessions de discussions et un rapport produit par le Conseil Mondial de l'Eau (World Water Council : WWC) lui-même avaient été consacrés au sujet. Malgré leur richesse, les débats n'avaient pas donné lieu alors à la reconnaissance du droit à l'eau dans la déclaration ministérielle.

Trois ans plus tard, lors du très récent Forum d'Istanbul, le droit à l'eau a pris une ampleur différente : 11 heures de débat, 5 sessions portées par UN-Habitat notamment et deux tables rondes ministérielles lui étaient consacrées. L'ensemble du processus a été supporté par une forte mobilisation des ONG<sup>2</sup> mais aussi de certains Etats<sup>3</sup>, de services publics de l'eau<sup>4</sup>, de bailleurs internationaux (SDC, UN Habitat) ou encore du Conseil des Droits de l'Homme<sup>5</sup>. Cette diversité d'acteurs mobilisés témoigne d'un intérêt général grandissant pour le droit à l'eau. Toutefois, en dépit de cette mobilisation sans précédent dans l'enceinte du Forum officiel, la déclaration ministérielle n'a pas fait mention du droit à l'eau : ce texte continue à se référer à l'eau « *besoin humain* » et non « *droit de l'homme* ».

### ... qui reste pourtant le « grand absent » de la Déclaration ministérielle

Même si la déclaration ministérielle n'est pas un document légal et ne donne pas d'obligations aux Etats signataires, elle joue un rôle important en créant des priorités dans l'agenda politique mondial sur les questions d'eau. On peut donc déplorer cette non-reconnaissance, et ce, pour plusieurs raisons :

**1. Cette position ne reflète pas les avancées de ces trois dernières années**, tant aux niveaux international, régional, national, que des Nations Unies. En effet, ces trois dernières années, le droit à l'eau a fait l'objet de multiples déclarations aux niveaux international et régional (voir schéma p.3) et plusieurs pays ont introduit le droit à l'eau dans leur Constitution (l'Equateur, le Pérou, la Bolivie, le Congo, le Kenya...). Depuis trois ans, on constate également une certaine effervescence au sein du Conseil des Droits de l'Homme, premier organe des Nations Unies traitant des droits humains. En effet, en novembre 2006, plusieurs États se sont unis au sein du Conseil afin d'approfondir la notion de droit à l'eau en demandant au Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme de préparer une « *étude détaillée sur la portée et la teneur des obligations pertinentes en rapport avec les droits de l'homme qui concernent l'accès équitable à l'eau potable et à l'assainissement* »<sup>6</sup>. Ce processus a abouti en mars 2008 à l'adoption par le Conseil d'une résolution demandant une nouvelle étude sur le droit à l'eau potable et à l'assainissement et la nomination d'un Expert indépendant pour une période de trois ans<sup>7</sup>. Cette récente nomination témoigne d'un soutien politique sans précédent, grandissant et formel des Etats pour le droit à l'eau puisque l'ensemble du processus a été porté par une cinquantaine de pays.

**2. Le droit à l'eau était présent dans les « drafts » de la déclaration ministérielle.** En effet, lors des réunions préparatoires, le droit à l'eau et à l'assainissement était inclu dans les deux premières versions de la déclaration. Toutefois, lors de la troisième réunion de préparation, les Etats-Unis et quelques autres Etats (notamment le Brésil et l'Égypte) ont apporté un changement radical de langage et ont proposé un article beaucoup plus faible sur le sujet (voir p.3). Comment expliquer cette position ? Selon une diplomate suisse, il persiste encore une grande incompréhension sur le sens du droit à l'eau. Certains Etats, et par extension certains de leurs représentants, pensent en effet que droit à l'eau signifie eau gratuite.

1. Dubreuil (C.) The Right to Water, from concept to implementation, World Water Council, 2006

2. Un grand nombre d'ONG (groupe essentiellement composé de COHRE, Water Aid, FAN, ANEW, Action contre la Faim et d'ONG sud américaine) s'est mobilisé à Istanbul afin de plaider pour que le droit à l'eau soit inscrit dans la déclaration ministérielle finale. Ces mobilisations se sont notamment traduites par la diffusion d'un papier de positionnement des ONG auprès des participants au Forum, d'un plaidoyer informel auprès des délégués officiels des différents pays, etc.

3. Lors de deux tables rondes ministérielles dédiées au droit à l'eau et à l'assainissement qui se sont tenues le 14 mars 2009, un grand nombre d'Etats ont rappelé leur soutien à ce droit, parmi lesquels : Suisse, Espagne, France, Burkina Faso, Equateur, Argentine, Allemagne, Madagascar, Bolivie, etc.

4. Certains services publics d'eau (de l'Afrique du Sud ou de Kenya par exemple) ont montré leur attachement au droit à l'eau lors des sessions de discussions qui ont été consacrées à ce concept.

5. Le Conseil des Droits de l'Homme était très présent lors de l'ensemble des sessions consacrées au droit à l'eau et se donnait pour objectif de faire connaître le mandat de l'expert indépendant sur le droit à l'eau et à l'assainissement et de commencer à récolter des exemples de bonnes pratiques de mise en œuvre de ce droit.

6. Résolution 2/104

7. Résolution A/HRC/7/L.16 adoptée par consensus sans vote. L'expert a été nommé en la personne de Mme Catarina de Albuquerque qui a pris ses fonctions le 1er novembre 2008. Les pays signataires sont les suivants : Afrique du Sud, Bangladesh, Bénin, Bolivie, Chili, Cuba, Equateur, Espagne, Ethiopie, Guatemala, Honduras, Maroc, Namibie, Niger, Panama, Paraguay, Sri Lanka, Tchad, Uruguay et Venezuela. La Suisse a déclaré son appui sans pouvoir apporter une signature formelle.

Genève décembre 2008 – reunion préparatoire du Forum

“art 11. We recognize **the right to basic water supply and sanitation services** and we will review relevant national laws, regulations, policies and practices accordingly.”

Paris mars 2009 - Article qui sera proposé, discuté et finalement adopté à Istanbul :

“art 15. We acknowledge the discussions within the UN system regarding human rights and access to safe drinking water and sanitation. We recognize that access to safe drinking water and sanitation is **a basic human need.**”

Le droit à l'eau



Message du Partenariat Français pour l'Eau

Selon D. Zimmer (Directeur associé au WWC), « il persiste le sentiment que parler d'eau en tant que droit de l'homme devient un droit qui 's'impose par le dessus', qui échappe à la souveraineté des Etats et pour lequel ils pourraient être punis ».

**3. Enfin, la déclaration finale ne reflète pas les discussions tenues lors des deux tables rondes ministérielles** qui furent très 'pro-' droit à l'eau et à l'assainissement. En effet, ce 5ème Forum a proposé une innovation intéressante avec l'organisation de tables rondes ministérielles thématiques. Deux tables rondes furent ainsi consacrées au droit à l'eau et se sont clairement affichées pro-droit à l'eau (même si l'on peut déplorer l'absence de détracteurs et de véritable débat). Ces deux tables rondes auraient pu faire croire à un retournement de situation en faveur du droit à l'eau, mais les conclusions des tables rondes ministérielles n'ont pas été incluses dans le texte final de la déclaration ministérielle. Ce dernier est en effet été établi avant le Forum après négociations entre les Etats, dans le cadre des réunions préparatoires du processus politique du Forum. Ceci pose évidemment la question de l'utilité de ces tables rondes, et selon D. Zimmer, il existe un désaccord entre le Conseil et le gouvernement turc sur le processus de négociation de la déclaration ministérielle et notamment au sujet de la non-prise en compte des résultats des tables rondes.

La presse ainsi que le forum alternatif (qui s'est tenu en parallèle au forum officiel) ont déploré ce renoncement à parler de droit à l'eau dans la déclaration ministérielle.

Toutefois, d'autres textes émanant du Forum l'ont reconnu. C'est notamment le cas du 'Istanbul water guide' et de la Déclaration complémentaire. Celle-ci adoptée par vingt pays<sup>1</sup> en réaction à la déclaration officielle, reconnaît l'accès à l'eau et l'assainissement comme un droit humain et s'engage à entreprendre les actions nécessaires pour la mise en oeuvre progressive de ce droit. L'adoption d'une déclaration complémentaire n'est pas nouvelle au sein des forums mondiaux. En effet, lors du Forum de Mexico, une déclaration complémentaire avait également été adoptée par quatre pays (Bolivie, Cuba, Venezuela et Uruguay). Cette première déclaration complémentaire était donc très régionale et n'avait de fait pas de véritable portée « universelle » ; elle était d'autant plus particulière que l'Amérique Latine est actuellement marquée par des valeurs socialistes fortes qui s'accompagnent d'une opposition à la privatisation et d'une volonté de retour à la gestion publique des services d'eau. A Istanbul en revanche, on remarque une véritable montée en puissance du droit à l'eau puisque cette fois plus de 20 pays de l'ensemble des continents sont signataires. Selon D. Zimmer, « cette déclaration est preuve d'une reconnaissance croissante et a une portée symbolique forte, le droit à l'eau étant le symbole d'une lutte globale<sup>2</sup>. »

1. Les pays signataires sont les suivants : Afrique du Sud, Bangladesh, Bénin, Bolivie, Chili, Cuba, Equateur, Espagne, Ethiopie, Guatemala, Honduras, Maroc, Namibie, Niger, Panama, Paraguay, Sri Lanka, Tchad, Uruguay et Venezuela. La Suisse a déclaré son appui sans pouvoir apporter une signature formelle faute du temps nécessaire.

2. Entretien réalisé par téléphone le 10 avril 2009. Daniel Zimmer est directeur associé du Conseil Mondial de l'Eau

**Vers la reconnaissance du droit à l'eau :**



**26 novembre 2002, adoption du commentaire Général N°15 par le Comité des Droits Economiques, Sociaux et Culturels (CESCR).**  
Le droit à l'eau est défini comme le droit de chacun de disposer d'un approvisionnement suffisant, physiquement accessible et à un coût abordable, d'une eau salubre et de qualité acceptable pour les usages personnels et domestiques.

**septembre 2006, Sommet du Mouvement des non-alignés à La Havane**  
Les ministres de 116 pays en développement membres de ce Mouvement se sont prononcés officiellement en faveur du droit à l'eau.

**novembre 2006. Sommet Afrique Amérique du Sud tenu à Abuja (Nigeria)**  
Les Chefs d'Etat ont déclaré: « We shall promote the right of our citizens to have access to clean and safe water and sanitation within our respective jurisdictions. »

**2007, Déclaration de Beppu**  
Les représentants officiels de 36 Etats de la région Asie Pacifique dont la Chine, l'Inde, l'Indonésie et le Japon ont souscrit conjointement à une déclaration par laquelle ils reconnaissent le droit à l'eau et à l'assainissement. Par cette déclaration, ils sont allés au delà en demandant « d'accroître substantiellement l'allocation de ressources pour les secteurs de l'eau et de l'assainissement. »

## Quels enjeux ?

Que révèle donc ce débat autour du droit à l'eau ? Comme nous l'avons vu, ce débat est symptomatique d'une incompréhension vis-à-vis de ce droit et d'une inquiétude forte sur la 'crise de l'eau'. A l'heure où la communauté internationale prend conscience des enjeux autour de la ressource en eau, les Etats et leurs dirigeants ont peur de perdre leur pouvoir de décision dans ce domaine, et ils pensent à tort que c'est le risque encouru en reconnaissant ce droit.

Ce débat est donc éminemment politique, imprégné dans certains discours de tendances anti-privatisation, notamment du côté sud américain, grand leader de la question et instigateur des deux déclarations parallèles. Il ne faudrait cependant pas confondre les positions anti-privatisation avec les demandes pour la reconnaissance du droit à l'eau.

Finalement le droit à l'eau, comme le souligne D Zimmer, a une valeur symbolique. Certains d'ailleurs s'interrogent sur la réelle utilité de ce combat pour le droit à l'eau. Ils préfèrent concentrer leur énergie à réfléchir à des solutions techniques et concrètes pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Aujourd'hui le défi est donc de sortir des symboles et d'apporter la preuve que le droit peut servir la cause de l'eau : cela passera par exemple par une étude des pays qui l'ont déjà adopté dans leur Constitution pour mesurer les conséquences concrètes qu'a eues la reconnaissance de ce droit pour leurs populations. Ainsi on pourra lever le scepticisme de certains et continuer à faire du plaidoyer pour que ce droit soit reconnu et porté.

Julie Aubriot, Action contre la Faim



## LA PAROLE AUX JEUNES

EN MARS DERNIER, ISTANBUL ACCUEILLAIT PLUS DE 25 000 PARTICIPANTS AU FORUM MONDIAL DE L'EAU. PARMIS EUX UNE QUINZAINE DE MEMBRES DU RÉSEAU PROJECTION VENUS DANS LE CADRE DE PROJECTION OU DE LEUR STRUCTURE POUR PARTICIPER A DES SESSIONS, RENCONTRER D'AUTRES PROFESSIONNELS, S'INFORMER...UN CERTAIN NOMBRE D'ENTRE EUX ONT ACCEPTÉ DE NOUS PRÉSENTER DANS CETTE LETTRE LES MESSAGES QU'ILS ONT PORTÉS À ISTANBUL ET DE NOUS DONNER LEUR TÉMOIGNAGE SUR CE GRAND RENDEZ-VOUS DES ACTEURS DE L'EAU.

### Entre urgence et développement

La nécessité de développer une approche spécifique pour les pays en crise figure parmi les thèmes retenus dans la déclaration ministérielle adoptée le 22 mars 2009 suite au Forum Mondial de l'Eau qui s'est tenu à Istanbul. Un groupe de travail, associant ONG et entreprises françaises, ainsi que l'Agence Française de Développement (AFD) et le Ministère français des Affaires Etrangères, avait été constitué sous l'égide du Partenariat Français pour l'Eau (PFE) afin de préparer les principaux messages. Axés sur la nécessité de mieux lier urgence et développement, ils ont été portés au Forum à l'occasion d'une session spécifique animée par le CICR (Comité International de la Croix-Rouge) ainsi qu'à une table ronde animée sur l'espace France.

Les catastrophes et les conflits exigent des interventions spécifiques, précises et rapides. L'accès à l'eau potable est une question vitale en situation d'urgence et est souvent un enjeu majeur de santé publique. Les acteurs humanitaires ont développé des expertises reconnues et éprouvées par de multiples interventions menées dans différents contextes. Il existe des techniques spécifiques de l'urgence, des outils, des protocoles, des partenaires.

Entre l'urgence humanitaire et un retour à un développement stable, de nombreux scénarii sont possibles. Les crises sont néanmoins souvent complexes, résultant de conflits durables. Ces situations d'instabilités structurelles peuvent durer de nombreuses années et les infrastructures d'eau et d'assainissement alors mises en place en phase d'urgence sont appelées à subsister aux pics de crise. Il est alors fondamental de privilégier, dans la mesure du possible, une approche au cas par cas, avec une analyse du contexte, notamment des conditions hydrogéologiques des zones d'intervention.

Les actions ainsi menées dans des contextes d'instabilité et dans une perspective de moyen terme posent des enjeux majeurs :

- D'organisation et de valorisation de la connaissance des contextes et de capitalisation des expériences de terrain, afin d'accompagner et de soutenir les stratégies de survie développées par les populations elles-mêmes, plutôt que d'importer des réponses exogènes.

- De renforcement de la coordination des acteurs de l'urgence et du développement.
- De participation des populations affectées par les crises dès la conception de la réponse humanitaire, afin d'éviter ou d'atténuer les impacts négatifs à long terme, de faciliter l'appropriation et de ce fait la transition vers la reconstruction et le développement.
- De valorisation de la collaboration et de l'implication des services de l'Etat affecté par la crise, afin de garantir entre autres une cohérence avec les normes nationales et standards locaux.
- De mise en place de mécanismes financiers plus réactifs, afin de mieux articuler les actions d'urgence et de développement.
- De stratégies de désengagement dès la mise en œuvre de l'action d'urgence afin d'adapter le cas échéant les exigences techniques aux possibilités de réappropriation par les populations, gage de durabilité.

Julie Patinet, Groupe URD  
(Urgence, Réhabilitation, Développement)

Stéphanie Oudot, AFD

#### Plus d'informations :

Sur le site du PFE : [Le message du PFE « de l'urgence humanitaire au développement »](#) ainsi que la déclaration ministérielle du 22/02/09.  
<http://www.partenariat-francais-eau.fr/>

Sur le site du Groupe URD : [Projet EAU Groupe URD Académie de l'Eau](#)  
<http://www.urd.org/>

Bientôt sur le site de l'AFD : [Les actes du Séminaire AFD-URD: Eau et assainissement en sortie de crise](#)  
<http://www.afd.fr>

## Participer au Forum Mondial de l'Eau... pourquoi faire ?

### Pour rencontrer d'autres acteurs, Julie Patinet, Groupe URD (France)

En amont au Forum, j'ai participé au groupe de travail « de l'urgence au développement » constitué dans le cadre du PFE. Cela m'a permis de rentrer dans le réseau des acteurs français de l'eau, et peut-être aussi de faire un peu plus connaître le Groupe URD.

Pour moi le Forum est avant tout un lieu de rencontres plutôt que de messages. Je ne pense pas que les messages aient eu un impact significatif auprès du public, des bailleurs...

Ce qui questionne d'ailleurs l'utilité, voire la pertinence et les objectifs réels de ce type de grands sommets internationaux. Les recommandations issues de ces rencontres sont très peu mises en pratique, et les constats d'une situation alarmante pour laquelle il est plus qu'urgent d'agir reviennent sur la table de façon récurrente. Comment passer du discours à l'action reste une question sans réponse à ce stade.

### Pour s'informer, Yacouba Konaté, 2IE (Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement - Burkina Faso)

Le Forum a été l'occasion de rencontrer des personnalités de haut niveau (des chercheurs, des scientifiques) qui à travers les sessions et autres événements, nous ont permis de comprendre beaucoup de choses sur la thématique de l'eau tant du point de vue de la gestion que du traitement. En tant qu'enseignant au 2IE, j'ai beaucoup appris, sur la technique, les pratiques et l'avancée scientifique dans ce domaine.

Je suis ressorti très grandi de cette rencontre et avec beaucoup d'idées que je souhaite mettre à contribution pour l'amélioration de l'accès à l'eau et du traitement dans nos pays.



Retrouvez d'autres témoignages de juniors et de seniors présents au Forum Mondial de l'Eau sur le site de Projection:

<http://www.reseaprojection.org/2009/03/24/retour-sur-le-forum-mondial-distanbul.html>



Side event - La Formation aux métiers de l'eau et renforcement des compétences

Retrouvez sur le site de Projection :  
La [synthèse](#) de nos échanges à Niamey sur ce thème

La [présentation](#) faite au Forum par Projection, représenté Par Yacouba Konaté.

Pour plus d'informations sur les sessions et événements durant le Forum, vous pouvez également parcourir [les lettres quotidiennes du PFE](#), rédigées au jour le jour par des membres du réseau Projection.

## Le renforcement de capacités

Projection a participé lors du Forum Mondial de l'Eau à une discussion en parallèle aux sessions officielles sur la formation et le renforcement de capacités. L'occasion pour nous de faire monter la voix du terrain !

La formation initiale et la formation professionnelle continue aux métiers de l'eau et de l'assainissement sont un véritable enjeu compte tenu des besoins dans ce domaine, en particulier au niveau des collectivités locales des pays en développement, comme l'a rappelé M. Jean-Pierre Elong-MBassi, Secrétaire Exécutif de l'association Cités et Gouvernements Locaux Unis – Afrique (CGLU – Afrique).

Des solutions existent déjà pour répondre à ces besoins et sont proposées par des acteurs très variés comme ceux qui étaient présents lors de cette table-ronde : ainsi, la Société des Eaux de Marseille (SEM), propose des formations aux métiers techniques au Maroc ou au Gabon par exemple (chercheurs de fuites notamment.). Le réseau des grandes écoles d'ingénieurs, AgroParisTech propose un nouveau Master « Eau pour tous », inauguré en juin dernier et destiné aux cadres des Pays en Développement ayant déjà une expérience professionnelle. Enfin, l'Office International de l'Eau (OIEau) propose de très nombreuses formations techniques aux métiers de l'eau, de tous niveaux (ouvrier, technicien, ingénieur, etc.).

L'OIEau appuie par ailleurs la création de centres de formation dans différents pays en développement afin de répondre au mieux aux besoins locaux. Ainsi, les centres de formation de 15 pays se sont récemment regroupés au sein du Réseau International des Centres de Formation aux Métiers de l'Eau (RICFME).

Nous avons été sollicités lors de cette discussion pour présenter nos constats sur les pratiques en matière de formation et de renforcement de capacités. Nous avons en effet réfléchi à ces questions au cours de l'atelier « Professionnels juniors de l'assainissement » (Niamey – janvier 2009). Lors de notre intervention, nous avons tenu à insister sur le fait que le renforcement de capacités des services techniques locaux dans les pays en développement ne doit pas se restreindre à des formations ponctuelles mais doit être complété par un appui sur le long terme. Les échanges avec le public présent ont permis de confirmer la nécessité de donner ces formations au plus près du terrain et d'impliquer les participants dans la définition même de leurs objectifs pour qu'elles répondent au mieux à leurs besoins. Enfin, comme l'a souligné M. Elong Mbassi, les apprenants ne doivent pas se limiter à la technique mais doivent apprendre à être à l'écoute, en véritables « ingénieurs et techniciens aux pieds nus ».

Cette intervention a été très appréciée en ce qu'elle apportait un réel regard sur les réalités de la formation et du renforcement de capacités : nous n'avons pas hésité à parler des problèmes et d'évoquer les risques d'une course aux formations, entretenue par le système des per diem, qui détourne de son objectif premier ces formations : il arrive souvent que les participants ne suivent pas une formation parce qu'elle leur est utile mais parce qu'elle leur rapporte ! Nous avons eu le mérite de poser des vraies questions et de montrer les choses telles qu'elles sont, même ce qui ne marche pas, ce qui nous a certainement différencié de beaucoup d'intervenants des sessions du Forum.

SI LES GRANDES RENCONTRES INTERNATIONALES SONT L'OCCASION DE DONNER UN COUP DE PROJECTEUR SUR LES GRANDS DÉFIS DU MOMENT, IL FAUT PLUS DE TEMPS POUR QUE CELA SE TRADUISE CONCRÈTEMENT SUR LE TERRAIN. C'EST CE QUE L'ON PEUT CONSTATER DANS LE CAS DE L'ASSAINISSEMENT.

LA SOCIOLOGUE JOCELYNE DURANY, DANS L'INTERVIEW QU'ELLE A ACCORDÉE A LAETITIA MARTINET, INSISTE A CE PROPOS SUR LES DIFFICULTÉS DE FAIRE PRENDRE CONSCIENCE AUX ACTEURS LOCAUX DE L'IMPORTANCE DE L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE.

## LA PAROLE AUX SENIORS

**LM : Des projets d'assainissement ont été mis en œuvre depuis les années 1980. Pourtant on a l'impression que ce n'est que depuis une dizaine d'années qu'une approche intégrée de l'assainissement se dessine. A votre avis comment peut-on expliquer cette évolution si tardive ?**

**JD :** Je voudrais répondre en me référant à quelques exemples :

**N'Djamena, début des années 80 :** un projet de drainage des eaux pluviales a pour objectif de sauver les habitants de quelques quartiers des désastres causés par les inondations : les quartiers seront désenclavés pendant l'hivernage, les habitants ne subiront plus de dommages matériels (Les biens matériels et parfois les habitations sont partiellement voire complètement détériorés ou détruits), des épidémies seront évitées et des vies humaines épargnées. Je fais remarquer à mes collègues que nous allons améliorer les conditions de vie des habitants pendant les 3 mois de l'hivernage, mais que nous leur apportons de sérieux problèmes pendant les 9 mois de saison sèche. Ce commentaire est fort peu apprécié. Et pourtant, il suffit de séjourner quelques temps dans les quartiers denses de N'Djamena, Bamako, Conakry..., pour se rendre compte de la dégradation de l'environnement et des risques sanitaires pour les riverains des caniveaux, surtout dans un contexte où de nombreuses activités et une grande partie de la vie sociale se déroulent dans la rue, devant les habitations. Progressivement et peu de temps après leur installation, les ouvrages de drainage remplissent les fonctions de collecteur d'eaux usées (stagnantes en saison sèche), de dépotoir de déchets domestiques qui se mélangent à ces eaux usées de vidange, lieu par excellence de développement de gîtes larvaires et de futures proliférations de moustiques même en saison sèche, sans parler des rats ... Mais le projet dont il est question a atteint son objectif qui était de protéger les habitants des inondations et de ses conséquences.

**Tchad quelques vingt ans plus tard :** un important projet de drainage des eaux pluviales dans trois villes (N'Djamena, Moundou et Sahr), financé par l'AFD, comporte un « volet social » qui a pour objet de proposer et réaliser un plan d'action pour garantir l'entretien et la pérennité du système. Il a été difficile, au départ, de faire accepter par le maître d'ouvrage (Ministère des Travaux Publics) d'inclure principalement, dans ce volet social, des activités liées à la gestion des eaux usées, ordures ménagères et excréta dans les quartiers riverains des ouvrages. On nous a laissé entendre que nous nous trompions de projet.

Pour l'équipe en charge de l'exécution du volet social, il était évident que pour faciliter l'entretien des ouvrages et en réduire les coûts, il fallait amener les riverains à ne pas utiliser les ouvrages comme dépotoir. Comment « interdire » sans proposer de solutions adaptées à leur niveau de vie ? Ce qui était une évidence pour nous ne l'était pas pour le Ministère. Par la suite, le plan d'action a été accepté et réalisé, mais cette première réaction du ministère montre à quel point les sous-secteurs de l'assainissement sont restés cloisonnés jusqu'à une époque récente.

Entre temps, des projets d'assainissement intégrés ont vu le jour et se sont développés. Je pense en particulier aux projets initiés par le GREA (Groupe Recherche Eau et Assainissement) de la Banque Mondiale, mais aussi à d'autres projets, à échelle plus réduite, comme celui de Koniakary (Mali), ou aux « projets de développement quartier » (AFVP). L'objectif de ces projets est plus vaste, il s'agit d'améliorer l'environnement en milieu urbain, comme en milieu semi-urbain et rural, ce qui implique un travail sur tous les sous-secteurs de l'assainissement : eaux pluviales, eaux usées et excréta, ordures ménagères et industrielles. Et l'on commence enfin à s'intéresser à la gestion des eaux usées domestiques, réellement négligée dans la plupart des projets sous prétexte que « ce n'est pas une priorité pour des populations qui ont d'autres besoins essentiels ». Dans plusieurs pays, les nouvelles politiques de l'eau potable demandent de ne plus entreprendre de projet d'eau potable sans une composante « assainissement ».

...



... Mais il est étonnant de voir jusqu'à présent des composantes « assainissement » de projet d'eau potable qui s'intéressent uniquement à l'installation ou l'amélioration de latrines traditionnelles familiales et publiques. Il est certain que la gestion des excréta est une priorité incontournable dans la lutte contre les maladies diarrhéiques. Mais faut-il attendre que l'accroissement des rejets anarchiques d'eaux usées entraîné par l'augmentation des consommations d'eau devienne un problème de santé publique pour proposer des solutions techniques adaptées aux niveaux de vie des différents groupes sociaux ? Alors comment expliquer cette évolution si tardive d'une approche intégrée de l'assainissement ? Plusieurs facteurs, liés entre eux, semblent en être la cause : le cloisonnement des responsabilités, partagées entre plusieurs ministères, qui favorise les conflits de compétence et la lutte pour obtenir des financements extérieurs, mais aussi la complexité de la mise en œuvre (il est plus coûteux mais plus facile de réaliser un réseau d'égout que d'accompagner la réalisation d'ouvrages autonomes d'assainissement avec les populations concernées), le manque d'expérience et de savoir-faire des bureaux d'études dans cette approche, le manque de motivation de ceux qui pensent encore que l'amélioration du cadre de vie est un luxe pour des populations qui ont d'autres priorités...

Je pense qu'avec la décentralisation on peut s'attendre à une implication des responsables communaux dans cette approche.

LM : Les projets d'assainissement développent aujourd'hui pour beaucoup des volets de sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement pour le changement de comportement. Pourtant, il semble que l'assainissement soit toujours aussi peu considéré par les populations. A votre avis, sommes-nous sur la bonne voie ?

JD : Les familles ne se sentent pas concernées par l'assainissement tant qu'elles ne sont pas exposées à de réels problèmes dans leur proche environnement. La tendance est d'assurer la propreté des espaces privés en rejetant hors de la concession, dans la rue, caniveaux ou autres espaces publics, les déchets solides et liquides, ou en creusant des rigoles pour évacuer les eaux pluviales quitte à les détourner chez leurs voisins. Mais quand une gêne commence à se faire réellement sentir dans la vie quotidienne (odeurs, moustiques et aussi querelles entre voisins qui se rejettent mutuellement la faute de cette dégradation de l'environnement), la population est plus sensible à une mise en question de leurs responsabilités même si elle est convaincue que l'assainissement des voies publiques est du ressort des autorités communales. Il ne faut sans doute pas s'attendre à ce que toutes les familles soient prêtes à consacrer tout de suite une part de leur budget pour payer des services d'assainissement ou investir dans des ouvrages d'assainissement autonome.

La différence avec les projets d'eau potable, c'est que pour l'assainissement il est souvent nécessaire de « provoquer » la demande. Il faudra plus de temps pour arriver aux résultats escomptés, et l'on sait que même pour le service public d'eau potable, il faut mettre en œuvre des activités soutenues d'information et de sensibilisation pour faire accepter le principe du paiement du service. Mais il est clair que si des actions de promotion de l'hygiène et de l'assainissement sont accompagnées de propositions d'ouvrages ou de services fonctionnels, propositions discutées auparavant avec les populations concernées, et à des coûts adaptés à leurs niveaux de vie, un certain nombre de familles vont réagir, suivies progressivement par d'autres qui auront pu constater les changements produits par l'amélioration de la gestion des ordures ménagères et des eaux usées chez leurs voisins (comme on a pu le constater par exemple à Djenné, au Mali).

LM : Quels éléments feront selon vous, qu'une campagne de sensibilisation sera efficace ? Et avant tout qu'est ce qu'une campagne de sensibilisation efficace ?

JD : Je crois que les « campagnes de sensibilisation » ou « sensibilisation de masse » comme on le dit parfois sont utiles. La répétition des messages ou sketches, transmis à la radio, ou à la télé, ainsi que les affiches ou panneaux dans les lieux publics très fréquentés, finissent par se graver dans les esprits. L'organisation de théâtre forum dans les quartiers (le public est convié à monter sur la scène à la fin du spectacle pour donner son avis sur les situations ou comportements qui ont été joués), précédée d'un orchestre local, présente l'avantage de discuter de l'assainissement dans une ambiance festive qui attire vieux, jeunes, enfants, hommes et femmes, de toutes catégories sociales. Dans toute la batterie existante de supports d'animation, le théâtre forum est selon mon expérience l'un de ceux qui remporte ma prédilection à condition qu'il soit animé par de bons spécialistes.

Une troupe de Théâtre Forum  
lors de l'atelier  
jeunes professionnels de  
l'assainissement  
Niamey - janvier 2009



Mais il est absolument indispensable de mener parallèlement une « animation de proximité » auprès des différents groupes sociaux ou groupes cibles (identifiés par l'étude du milieu), en adaptant les messages à la situation de chaque groupe, et en y associant, régulièrement mais pas systématiquement, des partenaires locaux qui seront ensuite chargés de prendre le relais après le projet. Cette « animation de proximité » doit comprendre à la fois des activités de sensibilisation, communication et information. Elles sont accompagnées par des supports illustrés réalisés sur place, et où chacun retrouve son environnement (comme cela a été fait dans le projet d'assainissement de Gao, au Mali). Le principe est de faire déplacer le moins souvent possible les publics concernés mais d'aller vers eux, dans les concessions ou leurs lieux de travail ou de loisirs, en choisissant des moments où l'on sait qu'on ne les perturbera pas trop dans leurs occupations. Les thèmes discutés dépendent des étapes du projet, des situations constatées le jour de la rencontre ou des questions posées par les interlocuteurs. Ces rencontres peuvent être très brèves ou plus longues suivant les circonstances. Ceci exige une grande qualité d'adaptation des animateurs qui doivent se rendre compte qu'il ne faut pas lasser la population en répétant toujours les mêmes messages (à la différence des messages transmis par les médias, qui, eux, doivent être répétitifs). Les animateurs devraient apprendre à mesurer leur performance suivant l'accueil qui leur est réservé par leurs interlocuteurs.

Et enfin je mentionnerai en dernier les actions d'animation dans les écoles, non pas parce que je minimise leur impact mais au contraire parce que je pense que les responsables des projets d'eau potable et d'assainissement sont convaincus de leur importance. Il ne devrait pas y avoir de projets d'assainissement qui ne prennent en compte les écoles et ne prévoient dans leur budget des installations d'eau potable et de latrines dans les établissements scolaires, équipements sans lesquels il serait difficile de mener à bien les activités d'animation et de sensibilisation auprès des élèves.

### Les prochaines rencontres Jeunes professionnels

#### **Un mois, une rencontre**

Partager son expérience et faire connaître un métier auprès de jeunes professionnels d'horizons divers, se questionner ensemble sur nos pratiques et sur des thèmes clés, découvrir des solutions et méthodologies innovantes... Telles sont les activités que nous vous proposons chaque mois au sein de Projection !

Sans power point et sans cravate, entre nous ou en présence de seniors, nous avons choisi de partager nos expériences et de découvrir celles des autres, de s'apporter mutuellement, et surtout de passer un bon moment. Langues de bois s'abstenir !

Depuis janvier, des rendez-vous réguliers se sont succédés mensuellement, dont le dernier en présence de Maurice Bernard (Responsable Eau et Assainissement de l'AFD) et de Bruno Valfrey (Directeur d'Hydroconseil), dont voici quelques images ...



Maurice Bernard, AFD



Bruno Valfrey-Visser, Hydroconseil

...à noter absolument dans vos agendas :

#### **Rencontre fin juin : "l'eau buvable - quand les normes ne sont plus là" - rencontre sur la qualité de l'eau.**

Les projets de développement qui visent à améliorer la qualité de l'accès à l'eau aboutissent souvent à distribuer une eau qui ne serait pas considérée comme potable en France. Un mal nécessaire ou une étape vers une meilleure qualité ?

Retrouvez plus d'informations sur cette rencontre sur le site de Projection.

#### **Très prochainement en juillet**

Projection aborde aussi un thème majeur qu'elle souhaite développer de plus en plus : la problématique de la gestion des déchets dans les villes en développement... Cela vous intéresse ? Faites-nous part de vos suggestions ! [info@reseaprojection.org](mailto:info@reseaprojection.org)

#### **Les rencontres mensuelles... et après ?**

Retrouvez toutes les informations concernant les rencontres sur le site de Projection : <http://www.reseaprojection.org/fr/category/rencontres-mensuelles>

Si vous avez envie de prolonger la réflexion après une rencontre, c'est aussi possible ! Pour cela contactez-nous ou rendez-vous directement sur la plateforme d'échanges sur notre site internet pour voir [comment participer](#).

La base de données des [membres du réseau](#) est utile pour retrouver une adresse mail, des personnes ressources sur telle ou telle thématique, ou sur un pays d'intervention. N'oubliez pas de mettre à jour ces informations et de personnaliser votre profil (téléchargez votre cv, décrivez en quelques lignes ce que vous pouvez apporter aux autres membres, etc.).

#### Participez à l'écriture d'un article

Depuis mars, nous avons mis en place des groupes de travail pour l'écriture, à plusieurs mains, d'articles spécialisés. Composés d'un jeune professionnel pilote et de nombreux rédacteurs, ces groupes sont avant tout l'occasion de rassembler des professionnels d'horizons différents pour qu'ils puissent réfléchir ensemble, s'apporter des idées les uns aux autres et susciter le débat.

Une fois l'article publié, et sur le même principe que l'encyclopédie wikipédia, chacun peut apporter sa contribution sur un point qui aura été abordé, voire compléter l'article en proposant des développements.

Suivez mois après mois l'évolution des articles et apportez votre contribution en vous rendant sur la page « [Participer](#) ».

#### Parlez-nous d'un projet, d'une conférence, d'un site internet

Outre vos commentaires et contributions aux articles de fonds, vous pouvez également présenter aux autres membres des outils, des expériences, des évènements qui vous ont aidés à avancer sur vos travaux.

Pour vous guider dans cet exercice, des [fiches types](#) sont à retrouver dans l'aide en ligne.

Et à tout moment, réagissez sur les informations que l'on vous envoie et transmettez-nous les informations que vous souhaitez que l'on diffuse sur le site.

## LE SITE INTERNET DE PROJECTION

Plus qu'un espace d'information, un lieu d'expression !!!

Voici quelques petits trucs et astuces pour contribuer aux activités de Projection depuis chez vous...

Pour plus d'informations :  
<http://www.reseauprojection.org/wiki/index.php?title=Aide:Accueil>



projection

RÉSEAU DE PROFESSIONNELS JUNIORS

## La boîte à idées



Quel nom pour la lettre trimestrielle de Projection ?

Régulièrement nous vous interpellons pour connaître votre avis ou pour avoir vos suggestions sur certaines activités du réseau.

Cette fois-ci nous lançons un grand jeu concours pour trouver le nom de cette lettre d'information:

**L'essentiel, ce qu'il faut retenir des services essentiels dans les villes des pays en développement, L'inf'eau, la lettre des jeunes professionnels de l'eau, l'assainissement et les déchets dans les pays en développement, VIP, Vos Infos Projection....**

ENVOYEZ NOUS VOS IDEES AVANT LE 31 juillet ou votez pour nos suggestions ci-dessus... !!! Ensuite nous vous demanderons de choisir parmi les propositions et le gagnant aura carte blanche pour écrire un billet d'humeur dans la prochaine lettre !

Pour voir les propositions des autres membres et participer :

<http://www.reseaprojection.org/fr/2009/05/29/quel-nom-pour-la-lettre-dinformation-de-projection.html>



Venez nous rejoindre en vous inscrivant sur :

Réseau Projection 18 passage de la Bonne Graine  
75011 Paris tel: 09 70 46 77 00

[www.reseaprojection.org](http://www.reseaprojection.org)